



**ASSOCIATION VALAISANNE DE FOOTBALL
WALLISER FUSSBALL-VERBAND**

Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion

+41 27 323 23 53

avf.wfv@football.ch

www.avf-wfv.ch

SAISON 2023/2024

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 29

COMPETITION

1. Information importante pour la fin du championnat

Pour les matchs de fin de championnat nous attirons votre attention sur l'article 165 du Règlement de jeu ASF

Article 165 Amateurs

1. Sous réserve des chiffres 2 et 3 de la présente disposition, les amateurs ont le droit de jouer dans les équipes de toutes les ligues et de toutes les catégories.
2. Lors des trois derniers matches de championnat et lors des matches d'appui des championnats organisés par la Ligue Amateur et par les associations régionales, les joueurs amateurs n'ont le droit de jouer avec une équipe d'actifs inférieure d'un club, indépendamment de leur âge, que s'ils n'ont pas disputé entièrement ou partiellement, durant le deuxième tour, plus de 4 matches de championnat avec une équipe d'actifs supérieure du même club ou d'un autre club du même groupement.
3. Abrogé.
4. Le droit de jouer des amateurs pour les équipes de juniors, seniors 30+, seniors 40+ et seniors 50+ est toujours conservé, sous réserve des conditions d'âge.

2. Matches du 27 mai au 2 juin 2024

Les résultats des matchs joués et les classements actuels sont disponibles sur notre site web.

[Association valaisanne de football - Match center \(avf-wfv.ch\)](http://Association.valaisanne.de.football-Match.center(avf-wfv.ch))

Les matchs renvoyés doivent être reprogrammés en accord avec le club adverse. Merci d'annoncer toutes les modifications par clubcorner. Les matches nouvellement fixés figurent dans le calendrier des compétitions sous la nouvelle date.

3. Décisions de la commission de jeu et de fair-play de l'AVF

Forfaits

Match de championnat, 3^e ligue, groupe 2, match du 01.06.2024

FC Conthey - FC Saint-Léonard 2

3 - 0 forfait

Amende au FC Saint-Léonard pour ne pas avoir répondu à la convocation pour manque d'effectif.

Match de championnat, 5^e ligue, groupe 2, match du 01.06.2024

FC Vionnaz 2 - FC Bagnes 2

3 - 0 forfait

Amende au FC Bagnes pour ne pas avoir répondu à la convocation pour manque d'effectif.

Match de championnat, 3^e ligue féminine, match du 01.06.2024

FC Grimisuat Lens - US Port-Valais

3 - 0 forfait

Amende à l'US Port-Valais pour ne pas avoir répondu à la convocation pour manque d'effectif.

Match de championnat, Seniors 30+ groupe 3, match du 28.05.2024

FC Saxon Sports - US Collombey-Muraz

2 - 2 en 3 - 0 forfait

Amende à l'US Collombey-Muraz pour l'arrêt du match pour des raisons disciplinaires.

Match de championnat, Seniors 30+ groupe 1, match du 31.05.2024

FC Naters - FC Agarn Turtmann

3 - 0 forfait

Amende au FC Agarn Turtmann ne pas avoir répondu à la convocation pour manque d'effectif.

Amende

Match de championnat, Juniors D/9, 2^e degré groupe 4, match du 01.06.2024

FC Riddes 2 - FC Conthey 2

Amende au FC Conthey pour comportement antisportif des spectateurs envers l'arbitre mini.

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen

CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de Fr. 100.- pour une opposition.

Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

4. Suspension et expulsions – Rappel important aux clubs

Selon les directives pour les pénalités disciplinaires de l'ASF

Entrée en vigueur des suspensions

La suspension entre en vigueur dès que la décision a été notifiée. Les décisions sont notifiées le mercredi à 12h00 publication sur le site Internet www.avf-wfv.ch sous club > club en question > Sanctions.

Sur le site www.avf-wfv.ch sous clubs > club en question > Suspension/suspension de fonction, les clubs savent donc à partir de mercredi midi via si un joueur ou un officiel d'équipe peut être aligné ou pas (sous réserve de la suspension automatique en lien avec un carton rouge direct ou des conséquences d'une expulsion dans une période de suspension, selon article 78 du règlement disciplinaire ASF.)

5. Sanctions disciplinaires – Joueurs et officiels d'équipes suspendus

Les sanctions des joueurs et officiels d'équipe ne sont pas publiées dans le Communiqué Officiel aux clubs.

Toutes les informations concernant les suspensions et suspensions de fonction figurent sur notre site internet, **sous la rubrique des clubs respectifs**. Les responsables des clubs et les entraîneurs trouvent ces informations également sur la plateforme clubcorner.ch dans la rubrique suspensions ouvertes avec en plus la liste des matches pour lesquels les joueurs et officiels d'équipes sont suspendus.

Selon les indications mentionnées sur notre site internet, sous la rubrique des clubs respectifs, les sanctions publiées sont susceptibles d'opposition dans les cinq jours, auprès de l'autorité qui l'a rendue à l'adresse suivante : Secrétariat de l'AVF, Rue de la Blancherie 27A, 1950 Sion, avf.wfv@football.ch

Dans le même délai, une avance de frais est à effectuer sur le compte Raiffeisen CH97 8057 2000 0041 8678 4, d'un montant de CHF 100 pour une opposition. Pour le solde, sont applicables toutes les dispositions du Règlement sur la procédure contentieuse de la Ligue Amateur et du Règlement d'application de ce dernier.

En ce qui concerne l'exécution des suspensions nous attirons votre attention sur l'article 80 alinéa 5 du règlement disciplinaire de l'ASF :

Pour l'exécution des suspensions, la semaine est divisée en deux périodes de suspension : du vendredi au lundi et du mardi au jeudi.

Un joueur ou officiel d'équipe suspendu est suspendu pour toutes les équipes de son club ou de ses clubs (groupements d'équipes et double qualification) pour tous les matchs officiels pendant toute la période de suspension dans la mesure où l'équipe avec laquelle il doit purger une suspension joue dans la compétition pour laquelle le joueur est suspendu.

6. Fin de saison 2023/2024 – matchs de barrage chez les actifs

Bien qu'il reste encore une journée de championnat à disputer, nous pouvons déjà vous donner quelques informations sur la fin de la saison 2023/2024 chez les actifs.

- Aucune équipe valaisanne de la 2^e ligue interrégionale n'est reléguée en 2^e ligue.
- L'US Collombey-Muraz est championne de 2^e ligue.

- Cette situation initiale peut conduire à différents matchs de barrage dans les ligues inférieures à condition que l'US Collombey-Muraz accepte sa promotion.
- Le scénario ci-dessous part de l'idée que l'US Collombey-Muraz monte en 2^e ligue inter.

3^e → 2^e ligue

- Trois équipes sont promues en 2^e ligue.
- Les vainqueurs des groupes 1 et 2 sont promus : Bravo au FC Salgesch et au FC La Combe.
- Le match pour le titre de 3^e ligue entre les vainqueurs des groupes 1 et 2 aura lieu le mercredi 12 juin 2024 à 20h00 à Ardon : FC Salgesch - FC La Combe
- Les deuxièmes des groupes 1 et 2 disputent un match de barrage pour la promotion le mercredi 12 juin FC Visp - FC Vionnaz ou FC Orsières. Le terrain reste à désigner. Le vainqueur sera promu en 2^e ligue.

4^e → 3^e ligue

- Cinq équipes sont promues en 3^e ligue.
- Les vainqueurs des groupes 1-2-3-4 sont promus. Pour le moment sont connus FC Naters 3 (groupe 1) et FC Saxon Sports 2 (groupe 4).
- Les deuxièmes des groupes 1-2-3-4 disputent des matchs de barrage pour la promotion :
 - 1^{er} tour des barrages
 - match 1 le mercredi 12 juin 2024 : rang 2 groupe 1 - rang 2 groupe 2
 - match 2 le mercredi 12 juin 2024 : rang 2 groupe 3 - rang 2 groupe 4
 - 2^e tour des barrages
 - finale le samedi 15 juin 2024 : vainqueur match 1 - vainqueur match 2
 - Le vainqueur de la finale sera promu en 3^e ligue.
- **Attention** : pour la promotion en 3^e ligue il faut remplir le critère de l'obligation de la formation : au minimum deux équipes juniors dont au moins une équipe de D et une équipe de football à 11 ou au minimum 30 joueurs D/C/B/A qualifiés pour le club ou pour un club du groupement juniors

5^e → 4^e ligue

- Cinq équipes sont promues en 4^e ligue.
- Les vainqueurs et les deuxièmes des groupes 1-2 sont promus.
- La meilleure équipe classée au 3^e rang des groupes 1-2 avec le ratio points / matchs est également promue.

7. Fin de saison 2023/2024 – chez les seniors

Les vainqueurs des groupes 1-2-3 et la meilleure équipe classée au 2^e rang des groupes 1-2-3 disputeront les finales pour le titre de champion des seniors 30+.

Tour 1

Match 1 le mardi 11 juin 2024 : selon tirage au sort

Match 2 le mardi 11 juin 2024 : selon tirage au sort

Tour 2

Match final le vendredi 14 juin 2024 : vainqueur match 1 - vainqueur match 2

8. Information importante aux clubs de l'AVF

Nous rappelons aux clubs qu'il est strictement interdit de contacter directement l'arbitre pour contester ou discuter les faits relatés dans un rapport de match. Selon les directives actuelles, la prise de contact directe avec l'arbitre pour qu'il change ses décisions ou l'envoi de matériel vidéo à l'arbitre afin de le convaincre de changer d'avis sera interprété comme une infraction à l'article 13 chiffre 2 alinéa a du RD-ASF et donnera lieu à une enquête.

Article 13 Principes de conduite

¹ Les personnes physiques et morales soumises au présent Règlement disciplinaire doivent se comporter dans le respect des principes de loyauté, d'intégrité et d'esprit sportif.

² Enfreint ces principes celui qui, notamment :

- a) **corrompt ou tente de corrompre, de manière active ou passive ;**

Les commissions de jeu et des arbitres de l'AVF se réservent le droit de demander une procédure à l'ASF.

Procédure à respecter en cas d'incertitude :

En cas d'incertitude concernant les décisions de l'arbitre, SEULE l'AVF doit être contactée.

COMMISSION JUNIORS ET TECHNIQUE

1. Modalités et prescriptions d'exécution – Saison 2023/2024, printemps 2024

Les clubs de l'AVF ont reçu par courriel :

- les modalités AVF pour les championnats juniors du tour printemps 2024
- les prescriptions d'exécution BRACK.CH play more football du tour printemps 2024
- le KIT BRACK.CH play more football pour les entraîneur·e·s

Les documents figurent également sur notre site internet sous Documents > Championnats.

[Association valaisanne de football - Documents \(avf-wfv.ch\)](http://www.avf-wfv.ch)

Pour privilégier le plaisir et le jeu, la commission Juniors et Technique de l'AVF a décidé de ne plus publier les résultats et les classements des juniors D/7 et de renoncer à la publication des classements des juniors D/9.

2. BRACK.CH play more football – informations

Les clubs de l'AVF organisent des tournois juniors F BRACK.CH play more football :



- FC Massongex – 15.06.2024

Il reste des places pour le tournoi du FC Massongex.
Inscription par Clubcorner ou en passant par le secrétariat de l'AVF.

3. Finales romandes des vainqueurs des coupes régionales

Les finales romandes des vainqueurs des coupes régionales auront lieu le samedi 15 juin 2024 à La Chaux-de-Fonds.

Les équipes valaisannes qualifiées sont :

Juniors A
FC Martigny Sports 1



Juniors B
FC Monthey 1



Juniors C
FC Sion Sierre United 1



Le Valais compte sur vous pour faire honneur à nos couleurs.

4. Camp d'été AVF 2024



Vous êtes intéressé-e à inscrire votre enfant à nos camps de football pour les jeunes de 2007 à 2014 au Centre Sportif d'Ovronnaz.

Voici les liens vers le formulaire d'inscription

Camp n° 1, du 24 au 28 juin 2024

Lien pour l'inscription : <https://forms.gle/dbunLLe9e3WRoscL7>

Camp n° 2, du 8 au 12 juillet 2024

Le camp 2 est complet.

FOOTBALL FEMININ

1. Finales féminines

La finale valaisanne entre le vainqueur du groupe valaisan et l'équipe valaisanne la mieux classée du groupe ACVF aura lieu le samedi 8 juin 2024 à 14h30 sur le terrain synthétique de l'Ancien Stand. Ce match se jouera en ouverture du match de la 1^{re} équipe du FC Sion dans le cadre d'une journée dédiée au football féminin. Le vainqueur sera qualifié pour les finales romandes féminines le dimanche 16 juin à La Chaux-de-Fonds.

L'équipe des FF19 qui terminera le championnat à la première place du classement se qualifie pour les finales romandes féminines le dimanche 16 juin à La Chaux-de-Fonds.

2. WEURO 2025

L'EURO féminin de l'UEFA 2025, se déroule en Suisse du 2 au 27 juillet 2025. Le Kick-Off valaisan a été donné le lundi 29 avril 2024 lors d'une conférence de presse au Stade de Tourbillon pour présenter la manifestation, Sion en tant que ville hôte et une série d'événements qui se dérouleront en marge de la compétition.

Dans le cadre de le WEURO 2025, l'AVF organisera exceptionnellement la Raiffeisen Coupe Valaisanne féminine 2024/2025 pour les catégories FF19 et FF15.



COMMISSION DES ARBITRES

1. Parents fair-play AVF

L'AVF a formé ses premiers parents fair-play. Les équipes des juniors D des FC Ardon et FC Saint-Léonard testeront ce nouveau concept pendant le tour printemps. L'objectif des parents fair-play est de garantir un environnement plus serein au bord des terrains afin que les matchs se déroulent de manière optimale.

Les parents fair-play sont une des actions que la CA-AVF a lancé pour mieux soutenir et protéger les arbitres mini.



DATES IMPORTANTES

1. Événements AVF

Sa 08.06.2024	Credit Suisse Kids Festival organisé par l'US Port-Valais
Sa 08.06.2024	Journée dédiée au football féminin avec la finale valaisanne des FF15
10-16.06.2024	Semaine réservée aux matchs de barrages et matchs de champion 2023/2024
Me 12.06.2024	Match pour le titre de champion de 3 ^e ligue FC Salgesch – FC La Combe
Sa 15.06.2024	Finales romandes des vainqueurs de coupe juniors A-B-C à La Chaux-de-Fonds
Di 16.06.2024	Finales romandes des FF15 et FF19 à La Chaux-de-Fonds
Ve 09.08.2024	Live Event : Tirage au sort Raiffeisen Coupe Valaisanne 2024/2025
Sa 21.09.2024	Credit Suisse Kids Festival organisé par le SC Lalden
Sa 01.02.2025	Séance des Présidents Juniors à Sierre
Sa 08.03.2025	Assemblée des Délégués de l'AVF à Leuk-Susten
27.-29.05.2025	Finales de la Raiffeisen Coupe Valaisanne 2024/2025 à Leuk-Susten
02-27.07.2025	Euro Féminin 2025 en Suisse avec 3 matchs de groupe à Sion au Stade de Tourbillon

2. Tournois autorisés

La liste des tournois organisés en Valais figure sur notre site internet : [Association valaisanne de football - Tournois \(avf-wfv.ch\)](http://Association_valaisanne_de_football_-_Tournois_(avf-wfv.ch))

INFORMATIONS DU COMITE CENTRAL ET DU SECRETARIAT

1. Inscription des équipes pour la saison 2024-2025

La saison arrive gentiment à son terme et la nouvelle se prépare déjà en coulisses.

Le premier tour de la Raiffeisen Coupe Valaisanne est prévu du mardi 20 au jeudi 22 août 2024. Selon entente entre les clubs il peut être avancé au week-end du 16-17-18 août 2024. Le championnat reprendra le week-end du 23-24-25 août 2024.

Les inscriptions des équipes seront à nouveau réalisées via clubcorner. En accord avec l'ASF et afin d'éviter des complications, nous invitons les clubs à ne procéder aux inscriptions que lorsque le championnat actuel est terminé. Les inscriptions pourront donc être effectuées à partir du 10 juin pour la plupart des équipes. Sont exclues toutes les équipes qui disputeront un match pour le titre ou un match de barrage.

Le dernier délai pour inscrire vos équipes est fixé au mercredi 19 juin 2024. Les desideratas doivent également nous parvenir pour cette même date.

Les clubs recevront prochainement un courriel d'information à ce sujet.

2. Live Event : Raiffeisen Coupe Valaisanne – Tirage au sort

La deuxième édition du Live Event pour le tirage au sort de la Raiffeisen Coupe Valaisanne 2024/2025 des actives, actifs et seniors aura lieu le vendredi 9 août 2024 au bâtiment du Groupe Mutuel à Sion. Tous les clubs de l'AVF ont reçu l'invitation par courriel. Le délai d'inscription est fixé au vendredi 21 juin 2024.

3. Permanence téléphonique

Pendant les semaines de compétition la permanence téléphonique est assurée comme suit :

1. renvois de match et restitutions de match par arbitre du lundi au vendredi

au secrétariat de l'AVF 027 323 23 53 selon les heures d'ouverture

2. urgences du week-end concernant renvois de match et restitutions de match par arbitre

du vendredi 17h00 au dimanche 17h00 et les soirs de compétition officiels dès 18h00
au numéro de téléphone **027 323 28 02**

Attention... attention... attention... !!! ... Important :



Si l'arbitre ne se présente pas dans un délai de 30 minutes avant le coup d'envoi, merci de contacter en premier lieu l'arbitre convoqué et directement après la permanence téléphonique de l'AVF : **027 323 28 02**.

Il n'est pas possible de trouver un arbitre remplaçant en quelques secondes.



Pour des renvois de match pendant le week-end pour météo défavorable, **le service de la permanence doit être informé par appel téléphonique.**

Merci de soutenir nos partenaires et sponsors :



RAIFFEISEN



Sion, 05.06.2024

AVF-COMITE CENTRAL

Le Président : Martin Zurwerra

Le Secrétariat : Damaris Bonnaz